



## La flore des marais

J.-J. de Granville

Les marais de Guyane présentent de nombreuses variantes selon l'épaisseur et la nature de leur sol, la composition de leur eau et leur éloignement du littoral. Ils sont principalement développés à l'ouest de Sinnamary (marais Yiyi, marais Sarcelles, pointe Panato...) et à l'est de la presqu'île de Cayenne (marais de Kaw, pointe Béhague).

▲ Marais à végétation herbacée flottante, associée à un peuplement très lâche de "palmiers-bâches" *Mauritia flexuosa*.

**L**es marais les plus proches de la côte sont situés en arrière-mangrove, sur des sols salés jusqu'à une profondeur de 10 et 50 cm, avec un début d'accumulation de matière organique en surface.

Les eaux de submersion sont généralement plus ou moins saumâtres, voire hyper-salées

selon les saisons, en fonction de l'importance relative de l'évaporation et des apports d'eau douce par les précipitations. Ce sont les lagunes ou "savanes à palétuviers morts". La flore est pauvre en raison des contraintes du milieu et le plus souvent dominée, voire exclusivement constituée, par *Eleocharis*



*mutata*, une espèce particulièrement tolérante à la salinité (halotolérante), qui peut vivre aussi bien en eau douce que dans des eaux deux fois plus salées que celles de la mer. La lente décomposition de cette cypéracée, qui forme souvent des peuplements uniformes de teinte vert sombre, produit des quantités importantes d'acides humiques, qui acidifient et colorent l'eau en brun foncé. Dans certains cas, c'est la "fougère dorée", *Acrostichum aureum*, qui s'installe en premier lieu et dont les nombreuses touffes, régulièrement disséminées au pied des troncs morts des palétuviers, offrent un paysage étonnant.

Dans la zone de transition entre les lagunes d'eau saumâtre et les marais d'eau douce, un groupement plus dense, floristiquement

moins pauvre et plus haut que le précédent est observé. Si *Eleocharis mutata* y est toujours présent, il est associé à d'autres espèces herbacées, dont les plus fréquentes sont *Cyperus articulatus*, *Acnida cuspidata*, *Mikania micrantha*, petite liane herbacée qui grimpe sur la végétation, *Ludwigia leptocarpa*, facilement repérable par ses fleurs jaune vif. Atteignant 2 à 2,50 m de haut, *Typha dominguensis* émerge de la végétation et présente des inflorescences brun rouge en forme de massue. La "fougère dorée", encore présente par endroits, forme de grandes touffes isolées.

Les marais de loin les plus répandus sont les "marais d'eau douce à cypéracées et fougères sur pégasse<sup>1</sup>". Les argiles marines consolidées sont complètement dessalées en surface,

◀ Double-page précédente:

En limite de la zone de marais et au pied de la montagne de Kaw, une ceinture de forêt marécageuse où surciment des Ebènes roses (*Tabebuia impetiginosa*) en pleine floraison après la perte de leurs feuilles au cours de la saison sèche.

▶ *Ludwigia leptocarpa*.

© J.-J. de Granville

▲ *Typha dominguensis*.

© J.-J. de Granville



▲ *Thelypteris interrupta*.

© J.-J. de Granville



▲ "Fougère dorée" *Acrostichum*

*aureum*. © J.-J. de Granville

1. La "plaine côtière récente" est formée de dépôts argileux marins d'origine amazonienne de couleur bleue à gris-bleue et recouverts d'une couche de tourbe acide ou "pégasse" d'épaisseur variable. Lorsque cette couche est mince, ce sont des forêts marécageuses qui prédominent, lorsqu'elle est épaisse (approximativement supérieure à 50 cm), la végétation est essentiellement constituée de marais à végétation herbacée dominante.



▲ Marais d'eau douce à végétation aquatique ceinturée de Cypéracées, et en arrière-plan fourrés de "Pruniers icaques", *Chrysobalanus icaco*, associés à des "palmiers-bâches" *Mauritia flexuosa*.



▲ Fruit de *Moucou-moucou*.  
© D. Guiral

2. Comme chez de nombreuses espèces d'aracées, l'inflorescence du "moucou-moucou" peut augmenter sa température durant les deux premiers jours de son cycle floral, qui dure de trois à quatre jours. Le premier jour, lorsque les fleurs femelles sont réceptives, vers 19 h 30 et donc de nuit, la température au cœur de la spathe est de 10 à 11 degrés supérieure à la température ambiante. Le lendemain, lors de l'émission du pollen, toujours vers 19 h 30, l'inflorescence atteint une température de 8 à 9 degrés au-dessus de la température de l'air. Ce réchauffement est lié à la production de substances volatiles qui attireraient les insectes pollinisateurs nocturnes. Il est probable aussi que la spathe blanche entourant l'inflorescence contribue à l'attractivité des insectes pollinisateurs. Les pollinisateurs des *Montrichardia* jusqu'à maintenant identifiés sont des coléoptères du genre *Cyclocephala*. Cependant, les *Montrichardia* peuvent aussi être auto-féconds (Prof. D. Barabe, comm. pers.).

pouvant cependant encore être salées à une profondeur d'au moins 1 m. Ces marais, qui occupent la plus grande partie de la plaine de Kaw, de la pointe Béhague et de la pointe Panato, présentent de nombreuses variantes selon l'épaisseur de la couche de "pégasse" et l'acidité de l'eau (pH).

Selon la combinaison de ces caractères, la composition floristique est dominée par des espèces différentes et la structure de la végétation peut être continue ou discontinue, laissant alors de vastes zones d'eau libre.

Généralement, la végétation forme un tapis herbacé, continu et dense, flottant avec la "pégasse" sur une épaisseur d'eau très variable selon les sites et les saisons, mais pouvant atteindre plusieurs mètres, dissociant ainsi la "pégasse" des dépôts argileux qui restent au fond. Cet ensemble flottant peut grossièrement être comparé à la banquise: lorsqu'il dépasse 1 m d'épaisseur, il supporte généralement le poids d'une personne. Sa pénible progression engendre de lentes oscillations de l'ensemble flottant "pégasse et végétation". Aussi, ces formations portent localement le nom évocateur de "savanes tremblantes". Il convient cependant de rester prudent. Certaines zones de cet immense radeau naturel sont plus minces et plus fragiles que d'autres, on peut alors brusquement se retrouver à se débattre dans les eaux sous-jacentes peuplées d'une faune parfois étonnante où rode, en particulier, le plus grand et le plus puissant crocodilien du continent américain: le Caïman noir.

La flore est beaucoup plus riche que celle des marais d'eau saumâtre. Elle est dominée par

deux espèces de fougères acidifiantes qui sont les principales productrices de "pégasse": *Blechnum serrulatum* et *Thelypteris interrupta*. À ces fougères se mêlent *Polygonum acuminatum*, *Sagittaria lancifolia*, *Panicum mertensii*, aux longues inflorescences érigées dépassant la végétation, *Crinum erubescens* aux grandes fleurs blanches spectaculaires, ainsi que de nombreuses espèces de la famille des cypéracées: *Cyperus articulatus*, *Cyperus haspan*, *Fuirena umbellata*, plusieurs espèces du genre *Rhynchospora*, ainsi que *Eleocharis interstincta*. Cette dernière, sans feuilles et à tiges creuses, forme souvent, de la même manière que *Eleocharis mutata*, de grands peuplements monospécifiques vert bleuté à reflets argentés. Le "moucou-moucou", *Montrichardia arborescens*, abonde dans ces grands marais. Il est le plus souvent uniformément réparti et mélangé aux autres espèces herbacées, principalement à *Blechnum serrulatum*; parfois au contraire il pousse en colonies denses et monospécifiques<sup>2</sup>.

Plusieurs variantes ont été définies en fonction de l'épaisseur de la couche de "pégasse":

- Les "marais à *Cyperus giganteus*, *Typha* et *Scleria*", notamment visibles le long de la route de Mana à Saint-Laurent, ont une physionomie caractérisée par la dominance de *Cyperus giganteus*, qui dépasse 2 m de haut et ressemble au "papyrus" africain. Cette espèce est souvent associée à *Thalia geniculata*, dont les longues inflorescences émergent de la végétation.

- Les "savanes à pruniers", bien développées



▲ *Fuirena umbellata*.  
© J.-J. de Granville



▲ *Eleocharis interstincta*.  
© O. Tostain



▲ *Eleocharis interstincta*.  
© J.-J. de Granville

dans la partie nord de la plaine de Kaw, sur une couche de "pégasse" de 0,5 à 1 m d'épaisseur, très riches en cypéracées, sont caractérisées par la présence de nombreux fourrés de "pruniers-zicaques", *Chrysobalanus icaco*, associés à des "palmiers-bâches", *Mauritia flexuosa*, principalement à la périphérie du marais.

- Les "marais à *Rhynchospora corymbosa*" ou "savanes à cypéracées" sont caractérisés par une couche de "pégasse" variant de 1 à 3 m et forment d'excellentes "savanes tremblantes"! *Rhynchospora corymbosa* y pousse en abondance, associé aux fougères.

- Une quatrième variante de marais d'eau douce a été décrite dans la vallée du cours supérieur de la rivière de Kaw, où elle semble localisée, sur couche de "pégasse" mince (10 à 15 cm) recouvrant les argiles marines consolidées, parfois mêlées à des alluvions fluviales argilo-sableuses. Ces marais sont dominés par deux espèces de poacées ("graminées"): *Echinochloa polystachya* et *Leersia hexandra*. Le tapis herbacé est parsemé d'arbustes, en particulier *Sesbania exasperata*. Les zones d'eau libre sont occupées par des plantes aquatiques ou "hydrophytes". Elles peuvent être flottantes et isolées du sol comme les minuscules fougères *Azolla caroliniana* et *Salvinia auriculata* ainsi que les "lentilles d'eau" *Lemna æquinoctialis*. Ces trois espèces sont maintenues à la surface grâce à leurs feuilles hérissées de petits poils qui retiennent l'air. Un autre système de flottaison est développé grâce à un pétiole creux qui leur sert de "bouée" chez les "jacinthes d'eau". Ces plantes spectaculaires aux belles

inflorescences dressées bleues, lilas ou blanches rappelant celles des jacinthes, appartiennent aux genres *Eichhornia* et *Pontederia*. D'autres plantes aquatiques épanouissent leurs fleurs à la surface de l'eau, mais leurs tiges souples sont enracinées au fond comme les nénuphars, qui appartiennent au genre *Nymphaea*, ainsi que *Nymphoides indica* et *Cabomba aquatica*. Cette dernière développe deux types de feuilles: des feuilles orbiculaires flottantes qui captent la lumière et des feuilles "branchiales" immergées, finement divisées, qui assurent les échanges gazeux. ●



▲ *Thalia geniculata*.  
© J.-J. de Granville



▲ *Chrysobalanus icaco*.  
© J.-J. de Granville



▲ *Rhynchospora corymbosa*.  
© J.-J. de Granville



▲ *Nymphoides indica*.  
© O. Tostain

Granville Jean-Jacques de.

La flore des marais.

In Guiral Daniel (ed.), Le Guen R. (ed.). Guyane océane.

Beaumont-de-Lomagne (FRA) : R. Le Guen ; Marseille (FRA) : IRD, 2012, p. 262-265. ISBN 978-2-7099-1722-3